

Le 10 Février 2018

LETTRE OUVERTE A LA FEDERATION DES CHASSEURS DU BAS RHIN

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance du **courrier du Président de la Fédération des Chasseurs de Moselle** en date de janvier 2018, dénonçant « l'éradication du cerf en Moselle par l'ONF » depuis plusieurs années ainsi que la situation dans laquelle se trouvent les chasseurs de ce département auxquels sont imposés par l'administration des plans de chasse aberrants quand ils n'ont pas carrément été exclus de certains lots.

En tant que chasseur, respectueux de l'environnement et de l'équilibre sylvo-cynégétique, je souhaite que notre fédération du Bas Rhin prenne la mesure de ce qui ressemble à un plan de destruction massive de nos cervidés dans nos forêts alsaciennes et vosgiennes et **agisse**.

Il n'est plus acceptable de se laisser **imposer des plans de destruction** (je ne les appelle plus des plans de chasse) par l'administration.

Comment peut-on admettre que certaines personnes, assises derrière leurs bureaux, décident de façon unilatérale du nombre d'animaux devant être tirés ?

Le comptage de la population de cervidés existante opéré par l'administration est une mascarade. Selon elle, le pourcentage d'abrouissement des parcelles sur lesquelles sont effectués leurs relevés permettrait de déterminer le nombre d'animaux présents. Ne serait-ce pas oublier que le gibier circule - les mêmes animaux pouvant être comptés plusieurs fois - et que de surcroît, sur certains territoires, ils sont juste en train de dépérir car les prairies et pâturages en montagne ont été supprimés pour augmenter la sylviculture.

Encore plus risible, le comptage de crottes serait aussi un indicateur fiable pour estimer la densité des animaux alors que ceux-ci se regroupent de plus en plus en raison de la raréfaction du couvert consécutive à l'**exploitation forestière intensive**.

Est-il normal de recevoir des **courriers de l'administration** stipulant que si nous ne mettons pas à mort le nombre requis de biches et de faons, nous serons pénalement tenus pour responsables des dégâts dus aux abrouissements ? Où va-t-on dans ces conditions ?

Les cervidés et autres animaux de la forêt sont présents depuis toujours et n'avaient jamais ni posé problème ni entraîné un quelconque déséquilibre avant cette course effrénée à la productivité, à la rentabilité de l'exploitation forestière. D'ailleurs reparlons-en, que reste-t-il au final **aux communes en matière de revenu** ?

On nous met en avant les dégâts occasionnés par les cervidés, mais a-t-on fait une étude sur les **dégâts des tempêtes**, couchant les arbres et cassant les cimes. Qu'en est-il des dégâts dus au **bostryche** qui décime des pans entiers de forêt ?

On protège certaines parcelles à grand coût et à coups de grillages pour au final laisser trainer ces amas de fils de fer pendant 20 à 30 ans.

Il y a des exemples dans d'autres pays où l'exploitation forestière va de pair avec une régulation intelligente des populations de cervidés.

Ainsi en Autriche, les chasseurs ont l'obligation de nourrir les animaux en hiver alors que chez nous dans les territoires Natura 2000, on cherche plutôt à **affamer nos cervidés** ...ce qui peut expliquer en partie les abrutissements.

Quant au prétexte de la sauvegarde d'espèces comme le grand tétras également avancé par les pouvoirs publics, soyons sérieux : il a totalement disparu de nos massifs depuis des décennies. Leur disparition n'est pas liée à la chasse mais est le fait d'une exploitation forestière outrancière et de l'ouverture des espaces au tourisme. Posons-nous donc les vraies questions avant de réintroduire des espèces.

Je suis stupéfait par **l'inaction de notre fédération**, qu'attendons-nous pour réagir ?

A quoi sert **Info-chasse 67** ?

Si les articles scientifiques abordant des aspects pointus comme la génétique du cerf permettent certainement de développer les connaissances des lecteurs, il n'en est pas moins nécessaire de mettre en avant **la gestion active de nos ressources cynégétiques** dont l'organe de communication d'une fédération de chasseurs doit se faire le relai. Encore faut-il que ces actions soient mises en place.

Que cela soit en effectuant une sélection de reproducteurs de qualité sans s'obnubiler sur les cerfs de huit ans et plus (les cerfs d'âge intermédiaire que l'on laisse aujourd'hui systématiquement vieillir ne sont pas toujours porteurs du meilleur patrimoine génétique), que cela soit en défendant des plans de chasse équilibrés, **nous nous devons d'agir**.

D'agir avant que les cerfs ne disparaissent de nos forêts et ne se trouvent relégués à la seule place que notre inaction risquerait fort de leur laisser : dans les archives de notre magazine.

Il est plus que temps de mobiliser les chasseurs du Bas Rhin et d'**apporter un soutien public** au Président de la Fédération des Chasseurs de Moselle.

C'est pourquoi je vous demande de publier ma lettre dans Info-chasse 67.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour l'association de chasse du Kappelbronn
44 rue de Molsheim
67280 URMATT

Renaud ESCARTIN